

## Fiche Auriculothérapie pour GETCOP – Etat ACTUEL (avril 2021)

	<b>REFLEXOLOGUE AURICULAIRE</b>	<b>AURICULOTHERAPEUTE (ou Réflexothérapeute auriculaire)</b>
<b>DOMAINE DE COMPETENCES</b>	<p>Prévention, bien-être.</p> <p>Accompagnement NON thérapeutique, pouvant devenir symptomatique</p>	<p>Prévention – Bien-être</p> <p>Soins médicaux – Santé</p> <p>Accompagnement thérapeutique</p>
<b>QUI PEUT PRATIQUER ? ET PRATIQUER QUOI ?</b>	<p><u>Acupression</u> :</p> <p>En pratique raisonnable, après une formation minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ostéopathe, Réflexologue.</li> </ul> <p>Tout le monde ayant une information minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute personne liée ou non au domaine de la santé,</li> <li>• Toute personne (pour soi-même, la famille, les amis).</li> </ul>	<p><u>Corps médical</u> (médecins, dentistes, vétérinaires sages-femmes, dans leur domaine de compétence), et par délégation <u>aux infirmiers IDE et IADE</u></p> <p>En fait, toutes professions médicales habilitées à l'effraction cutanée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pose d'aiguilles simples et d'ASP (aiguilles semi-permanentes).</li> <li>-Stimulation électrique des aiguilles.</li> <li>-Stimulation Laser (soft-laser).</li> <li>-Cautérisation.</li> <li>-Physiothérapie (Infrarouge, aimants, électricité transcutanée, stimulation photonique).</li> <li>-Acupression, pressions orientées.</li> </ul> <p><u>Auxiliaires médicaux titulaires d'un diplôme d'Etat</u> (dans leur domaine de compétence) : orthoptiste, pédicure, masseur-kinésithérapeute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Stimulation Laser (soft-laser).</li> <li>-Physiothérapie (Infrarouge, aimants, électricité transcutanée, stimulation photonique).</li> <li>-Acupression, pressions orientées.</li> </ul>
<b>PRE-REQUIS</b>	<p>Avoir suivi une formation en réflexologie dans une école reconnue par GLEM ou dans une école délivrant une certification RNCP ou RS</p>	<p>Selon le type de soins pratiqués :</p> <p>Corps médical, IDE, IADE 'en cas d'effraction cutanée).</p> <p>Auxiliaires médicaux D E, autres professions ayant rapport à la santé.</p>
<b>DISPOSITIFS UTILISES</b>	<p>Dispositifs médicaux homologués (pour un usage défini). Palpeur bleu ou la canne de verre. Ils sont donc porteurs d'un marquage CE médical.</p> <p>Utilisation en conformité avec les recommandations du fabricant.</p>	<p>Dispositifs médicaux homologués (pour un usage défini). Ils sont donc porteurs d'un marquage CE médical.</p> <p>Utilisation en conformité avec les recommandations du fabricant.</p>
<b>HYGIENE ET SECURITE</b>	<p>Lavage des mains.</p> <p><u>Dispositifs en contact avec le patient</u> :</p> <p>Lingette désinfectante ou équivalent.</p>	<p><u>Avant effraction cutanée</u> (piqûre) :</p> <p>Lavage des mains. Désinfection du site de puncture : povidone iodée ou alcool à 70°. La Chlorhexidine est contre-indiquée.</p> <p><i>Risque bas</i> : temps de séchage d'une minute</p> <p><i>Risque intermédiaire</i> (sujets</p>

## Fiche Auriculothérapie pour GETCOP – Etat ACTUEL (avril 2021)

		<p>immunodéprimés, lésions cutanées, diabète non insulino-dépendant, porteurs de valvulopathies ou de prothèses, personnes à hygiène déficiente) : deux applications avec temps de séchage d'une minute (avant la pose d'une ASP). Utilisation de matériel stérile et à usage unique.</p> <p><i>Auriculo-vigilance : « des infections pouvant être graves ont été notées lors de la pose d'A.S.P chez des personnes diabétiques non diagnostiquées ou diabétiques avec une mauvaise hygiène, malgré l'usage préalable de l'alcool ou de la Bétadine ».</i></p> <p><u>Dispositifs en contact avec le patient :</u> Lingette désinfectante ou équivalent.</p>
<b>PROFIL DES PRATICIENS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auxiliaires médicaux titulaires d'un diplôme d'Etat.</li> <li>- Professionnels de santé titulaires d'un diplôme délivré par une école reconnue.</li> <li>- Titulaires d'une Maîtrise de Sciences (GLEM).</li> <li>- Réflexologues certifiés RNCP</li> </ul>	<p>Formations offertes :</p> <p><u>DIU</u> : Médecins et étudiants en Médecine en instance de Thèse.</p> <p><u>GLEM</u> : Médecins et étudiants en Médecine en instance de Thèse, membres du corps médical (médecins, dentistes, vétérinaires et sages-femmes) infirmiers (IDE et IADE), auxiliaires médicaux, titulaires d'une Maîtrise de Sciences.</p> <p><u>AASF</u> : Médecins et étudiants en Médecine en instance de Thèse, membres du corps médical (médecins, dentistes, vétérinaires et sages-femmes) infirmiers (IDE et IADE).</p>
<b>FORMATION INITIALE</b>	<p><u>Ecoles de réflexothérapie :</u></p> <p>REF-Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprenants en réflexologie auriculaire seule : 48 h de formation.</li> <li>• Apprenants en Réflexologie combinées (cursus complet : 16 h de théorie/pratique supplémentaire</li> </ul> <p>Centre de formation Elisabeth Breton : Apprenants en acupression auriculaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Formation de base</u> : 6 journées de 7 heures, soit 42 heures de formation terminées par un contrôle de connaissances écrit et anonyme et complétées par une étude pratique de cas. Une attestation de formation permettant d'exercer la pratique de l'acupression auriculaire.</li> </ul>	<p><u>DIU d'Auriculothérapie Scientifique</u> (Paris XI et Strasbourg) sur deux ans Douze sessions de deux jours, soit 156 heures ; la première année est principalement consacrée aux sciences dites fondamentales (neurosciences, embryologie, anatomie, physiologie) et à l'apprentissage de la cartographie auriculaire. Complément : 16 h de stage pratique</p> <p><u>GLEM</u> (Lyon et Paris) : sur deux ans Douze sessions de deux jours, soit 156 heures. Pratique souhaitée sur une durée de 12 heures.</p> <p><u>AASF</u> (Lorient-Lanester) : Formation initiale de 56 heures (quatre modules de deux jours) ; 4 à 6 h de stage pratique si possible.</p> <p><u>Le DIU, le GLEM et AASF</u> : insistent</p>

## Fiche Auriculothérapie pour GETCOP – Etat ACTUEL (avril 2021)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Perfectionnement</u> : 6 journées de 7 heures, soit 42 heures de formation terminées par un contrôle de connaissances écrit et anonyme et complétées par une étude pratique de cas.</li> <li>• <u>Développement et recherches</u> : réservés aux praticiens de base et perfectionnés.</li> </ul>	<p>sur la clinique : présentation portant sur toutes les possibilités de diagnostic et de traitement du point d'oreille. De même, ils prônent une éthique des soins, pour une qualité de vie.</p>
<p style="text-align: center;"><b>CADRE D'ACTIVITÉ</b></p>	<p>En cabinet, exercice libéral.</p> <p>Sans doute au sein de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres de remise en forme,</li> <li>• Centres de thalasso thérapie,</li> <li>• Centres anti douleur,</li> <li>• Stations thermales,</li> <li>• EHPAD,</li> <li>• ESAT.</li> </ul>	<p>Au sein de structures médicales ou paramédicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôpitaux, Cliniques,</li> <li>• Cabinets médicaux ou paramédicaux,</li> <li>• Centres anti douleur.</li> </ul> <p>Ponctuellement en des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres de rééducation et réadaptation fonctionnelle,</li> <li>• Centres de thalasso thérapie.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENTATION</b></p>	<p>Le titre de Réflexologue certifié RNCP est une certification professionnelle reconnue par l'Etat.</p> <p>L'exercice pourrait se faire sous différents statuts : auto entrepreneur, portage salarial, etc.</p> <p>Activité : profession libérale.</p> <p>Code APE 86.90F : Activités de santé humaine non classées ailleurs.</p> <p>Fiche ROME de POLE EMPLOI : l'activité de réflexologue est reconnue par Pôle emploi Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, fiche N° K1103, <i>Développement Personnel et Bien-être de la personne</i>.</p> <p><i>Conformément à la loi, la pratique de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress. (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article 1.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).</i></p>	<p><u>Formation</u></p> <p>Diplôme universitaire (D.I.U d'Auriculothérapie Scientifique) à la suite d'un mémoire et d'un examen final.</p> <p>Diplôme délivré par le GLEM, à la suite d'un mémoire et d'un contrôle de connaissances.</p> <p>Attestation établie par (AASF), à la suite d'un contrôle de connaissances anonyme.</p> <p><u>Titres</u></p> <p>Ni le titre d'Auriculothérapeute, ni celui de Médecin Auriculothérapeute ne sont reconnus à ce jour par l'Ordre des Médecins.</p>
<p style="text-align: center;"><b>FAUTE OU COMPORTEMENT DELICTUEUX</b></p> <p style="text-align: center;"><i>(mise à jour effectuée le 19-04-2021)</i></p>	<p>Procureur de la République</p> <p>Ordres professionnels</p> <p>Agences Régionales de Santé (A.R.S)</p> <p>Miviludes (dérives sectaires)</p> <p>DGCCRF (protection des consommateurs)</p>	<p>Procureur de la République</p> <p>Ordre des Médecins</p> <p>Autres ordres professionnels</p> <p>Agences Régionales de Santé (A.R.S)</p> <p>Miviludes (dérives sectaires)</p> <p>DGCCRF (protection des consommateurs)</p>